



## Présentation des Comptes de l'association

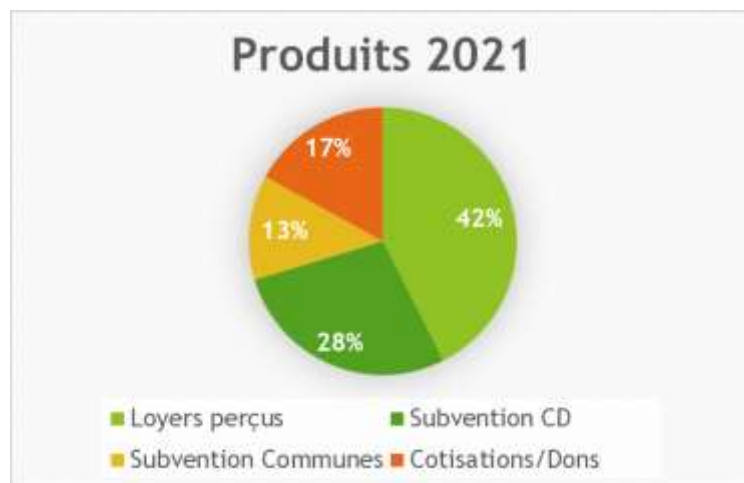
### Exercice 2021

Les comptes de l'association traduisent pour sa plus grande partie l'activité de logement auprès des bénéficiaires qui sont accompagnés par Espoir 74.

Cette prestation d'accompagnement et d'insertion représente une forte proportion des recettes (loyers perçus : 42% des recettes) et des dépenses (loyers payés : car l'association est lui-même locataire de ses 3 appartements).

Les autres recettes de l'association sont composées des subventions perçues par les collectivités territoriales (Conseil Départemental pour 8 000 euros) et les collectivités locales. De nombreuses communes renouvellent chaque année leur soutien à Espoir 74. Les cotisations et les dons viennent également contribuer aux frais de fonctionnement de l'association.

	2021	2020	Evolution
Total des produits	28 774,90 €	29 757,01 €	stable



Les dépenses pour 2021 représentent :

- Les charges liées aux travaux d'aménagement des locaux du 2<sup>ème</sup> étage du 109, avenue de Genève à Annecy (47%)
- Les loyers réglés (dépenses liées à la prestation logement) pour 41%
- Les frais de déplacement des administrateurs (participation aux réunions des partenaires et des autorités de financement ; projet de construction de la Tournelle ; déplacements à Machilly) qui représentent 5% des dépenses totales

	2021	2020	Evolution
Total des charges	44 918,05 €	28 810,61 €	en augmentation



### Présentation du résultat 2021 – Exercice comptable de l'association

	2021	2020	Evolution
Total des produits	28 774,90 €	29 757,01 €	stable
Total des charges	44 918,05 €	28 810,61 €	en augmentation
<b>Résultat</b>	<b>- 16 143,10 €</b>	<b>946,40 €</b>	

#### ► Observations quant à l'évolution des produits et des charges entre 2020 et 2021 :

- Stabilité des loyers perçus, malgré les changements de locataires
- Légère augmentation des subventions (Département et communes)
- Davantage de dons perçus
- Augmentation des charges s'expliquant principalement par :
  - Les travaux d'investissement au 2<sup>ème</sup> étage du 109 (21 000 euros)
  - Les prestations d'accompagnement pour la formalisation du Projet d'établissement (1350 euros)
  - Légère augmentation des frais de déplacements (versus 2020 - crise sanitaire)

#### ► Valorisation du temps dédié par les bénévoles :

64 471,86 € pour 2021 (temps valorisé à 54 727,74 euros en 2020)